

# La mutuelle communale, une mutuelle à la portée de tous !

Les permanences Ma Commune Ma Santé se tiendront, de **14h à 17h30 à la maison de la Challe** aux dates suivantes :

- **Jeudi 15 janvier 2026**
- **Jeudi 19 février 2026**
- **Jeudi 19 mars 2026**
- **Jeudi 16 avril 2026**
- **Jeudi 21 mai 2026**
- **Jeudi 18 juin 2026**

Accessible sur rendez-vous au 01 34 48 51 89



Depuis plusieurs années, la municipalité a établi un partenariat avec l'association Actionom afin d'optimiser votre pouvoir d'achat en matière de complémentaire santé.

Cette association, à but non lucratif, sélectionne des complémentaires santé à des tarifs attractifs grâce au principe de mutualisation.

Ce dispositif s'adresse à tous les Éragniens : séniors, demandeurs d'emploi, étudiants, sans oublier les professions libérales, les artisans et les commerçants (sans limite d'âge, ni questionnaire de santé).

**Nouveauté : offre dédiée pour les résidents en EHPAD,** si vous êtes aidant d'un proche en EHPAD même si c'est en province, venez comparer les différentes solutions lors d'un rendez-vous personnalisé.

Si vous souhaitez comparer vos prestations actuelles ou accéder à une complémentaire santé à un tarif avantageux, prenez rendez-vous pour un entretien individuel avec un conseiller qui étudiera avec vous le contrat le plus adapté à vos besoins exprimés et au meilleur tarif.

## Infos pratiques

**Attention : Sur rendez-vous préalable**

## Contact

Réservations au 01 34 48 51 89